COVID19

PENDANT LE CONFINEMENT, C'EST DÉCIDÉ, NOUS RÉDUISONS NOS DÉCHETS !

GUIDE PRATIQUE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Grand Paris Grand Est
TERRITOIRE D'AVENIR

grandparisgrandest.fr

LE MOT DU PRÉSIDENT

En cette période de crise sanitaire, l'établissement public territorial Grand Paris Grand Est a pris toutes les mesures nécessaires pour maintenir les différents services de collecte sur le territoire et selon les calendriers habituels.

LES HABITANTS SONT LES PREMIERS ACTEURS DU QUOTIDIEN POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DE CES ACTIVITÉS DANS DE BONNES CONDITIONS. Depuis le début de la crise du CoVid-19, les équipes de collecte et de traitement des déchets ménagers sont pleinement mobilisées afin d'assurer, au quotidien, leurs missions de terrain en dépit des difficultés. Néanmoins, ces derniers jours, on constate que le confinement est propice au grand "nettoyage de printemps" et au jardinage. Il en résulte une augmentation générale du volume des déchets ménagers, végétaux et objets encombrants liée à ces activités. Parallèlement, on observe la multiplication des incivilités de type dépôts sauvages et un relâchement général dans le respect des consignes de présentation des déchets. Votre civisme nous permettra de maintenir la salubrité de notre espace public.

Dans l'hypothèse d'une baisse du nombre d'agents de collecte mobilisés dans les jours à venir, les services seraient perturbés. Certains flux ne seraient plus collectés, les objets encombrants et les déchets végétaux en premier. La situation actuelle nous impose plus que jamais de réduire nos flux de déchets et de veiller au respect des consignes relatives à leur présentation.

Pour des raisons sanitaires et afin de protéger nos ripeurs, **il est demandé que les mouchoirs, masques et gants usagés soient jetés dans un sac plastique dédié,** résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel. Ce sac doit être soigneusement refermé puis conservé 24 heures avant d'être placé dans le sac plastique pour ordures ménagères.

Nous vous recommandons également de **stocker dans la mesure du possible les déchets comme les déchets végétaux ou les objets encombrants** et d'adopter toutes les solutions visant à **réduire le volume des poubelles** : le compostage, le réemploi, la réparation, l'achat de produit en vrac, la cuisine zéro déchet…

Grand Paris Grand Est vous propose ce guide avec une sélection de bonnes pratiques et conseils pour s'engager sur la voie de la réduction des déchets. Prenons le bon geste pour gérer la situation maintenant, il nous servira pour l'avenir.

C'est au prix de petits efforts individuels que nous pourrons poursuivre notre mission.

Merci de votre collaboration.

Claude CAPILLON
Président de Grand Paris Grand Est

1

DÉCHETS DE JARDIN

PAILLAGE/ BROYAGE

Ramasser l'herbe tondue et la répartir dans un coin du jardin, si possible au soleil, sur quelques centimètres d'épaisseur (ce qu'on appelle un boudin) et attendre quelques jours qu'elle sèche un peu. Ensuite, l'utiliser en paillage, disposées en **petites couches au pied des arbres, arbustes ou petits fruits et dans le potager pour éviter les grands arrosages**.

Si vous disposez d'un broyeur, pensez à faire du broyat, qui pourra être très utile au pied de vos plantations ou dans votre composteur.

MULCHING

Si vous ne possédez pas de tondeuse avec l'option mulching (technique de tonte sans ramassage de l'herbe), il suffit d'enlever le bac à ramassage de votre tondeuse et de **laisser l'herbe sécher sur place** pour qu'elle fertilise votre gazon, d'autant plus quand il s'agit de petites quantités.

COMPOSTAGE

Si vous avez un composteur, vous pouvez y déposer un peu de votre herbe tondue. Attention aux proportions, **l'herbe ne doit représenter que 30 % du contenant total du compost** car l'herbe tondue est très humide.

Si vous avez amassé quelques feuilles mortes ou brindilles, n'hésitez pas à les ajouter, cela permettra d'équilibrer le carbone et l'azote de votre compost. Remuez régulièrement, vous aurez un terreau de grande qualité. À défaut de composteur, vous pouvez très bien le faire en tas directement sur la terre.

Vous ne pouvez pas faire de compost ? **Reportez les coupes et tailles non indispensables pour ne pas gonfler votre stock de déchets végétaux.**

2 OBJETS ENCOMBRANTS & DÉCHÈTERIE

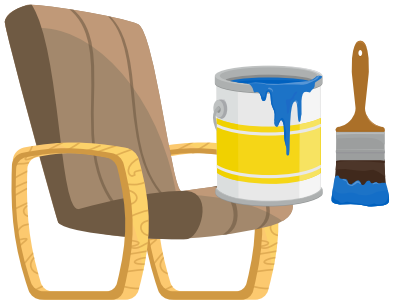

DÉCHÈTERIE

Afin de respecter les mesures édictées par le gouvernement, **nos déchèteries sont fermées jusqu'à nouvel ordre**. Nous vous invitons à consulter notre site **grandparisgrandest.fr** qui vous informera de leur réouverture lorsque les conditions sanitaires le permettront.

OBJETS ENCOMBRANTS

Nous vous invitons à stocker et à réduire au maximum les objets encombrants pendant la période de crise sanitaire afin de ne pas compromettre la continuité de service de collecte. **Et, en premier lieu, pensez au réemploi !**

RÉEMPLOI

Un objet qui semble en fin de vie n'est pas forcément à jeter à la poubelle. Souvent, il peut encore être réutilisé, réparé, vendu ou donné !

Les récipients en verre ou en plastique peuvent servir de boites de conservation :

- les pots de yaourt en verre être transformés en photophores,
- les vieux vêtements devenir d'excellents chiffons...

Et pour ceux qui ont la fibre un peu artistique et bricoleuse, **un vieux meuble peut vite être remis au goût du jour**. De nombreux tutoriels de relooking fleurissent sur Internet. Renseignez-vous !

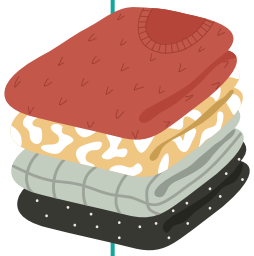

TEXTILES

Vous ne devez plus déposer vos vêtements et linges usagés dans les points d'apports volontaires des textiles. Stockez-les en attendant de les donner.

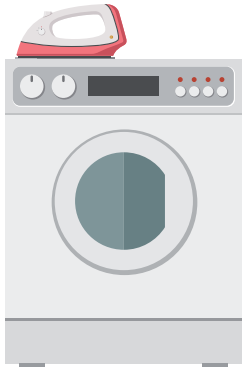

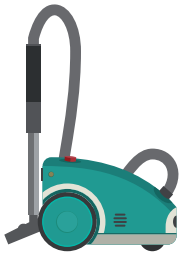

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)

N'emportez pas d'appareil à recycler lors de vos déplacements en grande surface alimentaire. Nous vous préconisons de stocker vos appareils électriques et électroniques usagés, lampes et piles, le temps que la situation revienne à la normale. Vous pourrez les donner à la réparation et au réemploi ultérieurement.

De plus, il est interdit :
- de jeter ces équipements dans les ordures ménagères,
- de déposer ces équipements sur le trottoir pour éviter tout risque de pollution.

LA PLATEFORME TERRITOIRE RÉEMPLOI

Profiter d'être chez soi pour trier et prendre en photo ses objets en bon état pour les petites annonces. Je prépare et dépose mon annonce sur **territoire-reemploi.fr :** plateforme de dons d'objets.

ATTENTION, NE VOUS DÉPLACEZ PAS !

Par prévention, gardez vos distances et restez chez vous. Il reste cependant possible de discuter avec votre interlocuteur et de lui demander de réserver un article.

STOP PUB

Réduisez les déchets en collant un autocollant "STOP PUB" sur votre boîte aux lettres.

Grand Paris Grand Est propose aux habitants du territoire un autocollant STOP PUB. Grâce à cet autocollant STOP PUB, vous ne recevrez plus de publicité, mais vous continuerez de recevoir les journaux et vos courriers.

Vous pouvez vous procurer cet autocollant directement sur le site de Grand Paris Grand Est (https://www.grandparisgrandest.fr/fr/dechets/reduire-mes-dechets).

ASTUCE

Presque toutes les grandes surfaces proposent à leurs clients de recevoir la publicité sur Internet, par courrier électronique ou grâce à des applications sur téléphone portable...

3 CONSOMMER MALIN

Consommer malin, c'est s'interroger sur nos modes et habitudes de consommation, sur leurs conséquences, et changer nos comportements.

En préférant les produits recyclés, vous limitez l'utilisation des matières premières, contribuez aux économies d'énergie et à la réduction des gaz à effet de serre.

QUE PUIS-JE FAIRE AU QUOTIDIEN ?

- **Éviter les produits aux emballages trop grands, inutiles ou excessifs.**
- **Choisir un produit au format le plus adapté** à ma consommation.
- **Privilégier les emballages faciles à trier.**
- **Acheter des éco-recharges et des produits concentrés** (en respectant les quantités indiquées).
- **Utiliser un cabas ou des sacs réutilisables** plutôt que des sacs plastique pour faire ses courses.

LE CONSEIL ZÉRO DÉCHET

ACHETER LES PRODUITS À LA COUPE OU AU DÉTAIL : fromage et charcuterie à la coupe, fruits et légumes au détail, légumes secs, céréales, vis et clous en vrac pour éviter la surconsommation des emballages. De plus, ces produits sont souvent moins coûteux et produits localement.

GRÂCE À CELA, ON PEUT RÉDUIRE SES DÉCHETS DE 2 KG PAR AN ET PAR PERSONNE.

CONSOMMER MALIN, C'EST AUSSI BOIRE MALIN !

Boire l'eau potable du robinet est la façon la plus écologique et la plus économique de consommer de l'eau dans notre quotidien. Elle est moins chère que l'eau en bouteille (en moyenne, 47 fois moins onéreuse), **elle est saine et vous ne serez jamais à court**.

Si son goût ne vous plait pas, mettez-la au frigo, quitte à y ajouter quelques gouttes de citron.

4 CUISINE ZÉRO DÉCHET

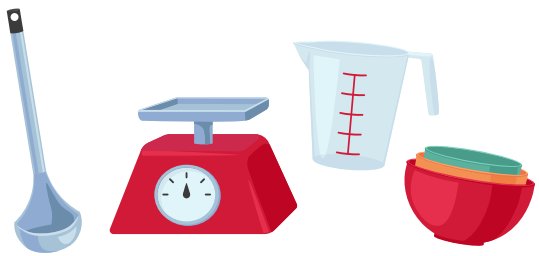

Nous avons tendance à préparer un peu trop lorsque nous cuisinons, des “petits restes” difficiles à récupérer et qui filent à la poubelle. La solution ? Adapter les quantités aux besoins réels, doser correctement et si nécessaire, peser les ingrédients des recettes.

Les dosages par personne sont marqués sur les emballages de la plupart des aliments. Veillez à les respecter. Avec l’expérience, il devient plus facile d’anticiper les bons dosages et de développer ses propres outils, trucs et astuces de mesure (tasse, cuillère, mémo-mesure).

Des instruments de mesure appropriés existent également dans le commerce pour vous aider : doseur à spaghettis, à soupe, balance alimentaire, verre doseur etc., comme le faisait notre grand-mère avec bon sens !

Nos restes de repas sont souvent encore parfaitement comestibles, mais il nous arrive de les jeter, faute de savoir comment leur donner une nouvelle vie. Pourtant, **d’excellentes recettes peuvent être réalisées à base de restes en les transformant, les réutilisant, les sublimant.**
Salades froides pour les pâtes, gâteaux pour finir les œufs et le beurre, pain perdu, croûtons pour la soupe, quiche, pudding, chips d’épluchures…

LE CONSEIL ZÉRO DÉCHET

LIMITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE. Chaque année, un français jette en moyenne 20 kilos de nourriture. Que puis-je faire ? **Penser à congeler et à cuisiner les restes.**

DLUO (DATE LIMITE D’UTILISATION OPTIMALE) “À CONSOMMER DE PRÉFÉRENCE AVANT LE” indique la date optimale d’utilisation, néanmoins les aliments restent consommables. Ils perdent juste certaines de leurs propriétés mais ne représentent aucun danger pour la santé.

DLC (DATE LIMITE DE CONSOMMATION) “À CONSOMMER JUSQU’AU” indique la limite à partir de laquelle il peut y avoir des risques pour la santé des consommateurs.

Grand Paris Grand Est
TERRITOIRE D'AVENIR

D'INFOS
grandparisgrandest.fr

Cette période de confinement, propice au rangement et à une consommation plus importante à la maison, vous amènera à produire plus de déchets qu'à l'accoutumée. Nos services de collecte sont très sollicités, il est donc nécessaire de faire en sorte que chacun puisse, à son échelle, réduire la quantité de déchets produits.

Très prochainement, Grand Paris Grand Est vous proposera une recyclerie favorisant le don et le réemploi au côté de la future déchèterie à Neuilly-sur-Marne, des zones de réemploi seront mises en place dans toutes nos déchèteries et un défi "famille presque zéro déchet" dont notre objectif sera d'accompagner des familles afin d'appliquer les bonnes pratiques pour tenter de réduire leurs productions de déchets ménagers. Une expérimentation sera proposée aux usagers du Territoire au 4e trimestre 2020.

Agissons ensemble, pour préserver notre environnement.
Pendant le confinement...
c'est décidé, nous réduisons nos déchets !

www.neologis.fr (20-03-10) © Istock by Gettyimage